



**SAMEDI 3 DECEMBRE 2016
BOUCLE DES PASSERELLES
SUR LE PLATEAU DE LA LEYSSE**

Commission Sport & Loisirs

Comité Départemental EPGV SAVOIE

Téléphone : 04 79 85 81 40 E.Mail : codep-gv73@epgv.fr

Réf. 05-15/16

RANDONNÉE : NIVEAU 1-FACILE

Distance : 12 km

Dénivelée : 550 m

Temps de marche : 5 heures environ.

Carte IGN : Top 25 n° 3332 O.T

PARTICIPATION FINANCIÈRE : **5,00 € par licencié et 8,00 € pour un non licencié**

RECOMMANDATIONS :

Prévoir chaussures de montagne, bâtons, vêtements chauds, lunettes de soleil, bonnet et gants

Prendre pique nique, 1 litre d'eau minimum, barres énergétiques

S'INSCRIRE AVANT LE MARDI 29 NOVEMBRE 2016 :

LE RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE SE FERA IMPÉRATIVEMENT PAR CHÈQUE A L'ORDRE DU CODEP EPGV73 ET SERA REMIS AU RESPONSABLE DE LA RANDONNÉE. METTRE AU DOS DU CHÈQUE LE NOM DES PERSONNES POUR LESQUELLES VOUS RÉGLEZ.

TROIS RENDEZ-VOUS SONT POSSIBLES : Veuillez noter que les départs se feront impérativement aux heures indiquées.

- Chambéry : Parking de la **piscine de Buisson Rond** pour départ à **8 heures 45 précises**
- Aix-les-Bains : Parking **Géant Casino** pour départ à **8 heures 30 précises**
- Saint-Jean d'Arvey : Parking de la **Salle des Fêtes** pour départ à **9 heures 15 précises.**

**LES INSCRIPTIONS ET LES RENSEIGNEMENTS SE FERONT IMPERATIVEMENT AUPRES DE GARITTA LOUIS
A L'ADRESSE CI-DESSOUS**

Garitta Louis Tél. : 06 10 25 53 50 E.mail : garitta-louis@wanadoo.fr

Par courrier : garitta Louis 112 Impasse des Couduriers 73100 Grésy sur Aix .

✂.....

RANDONNEE : La Boucle des Passerelles Samedi 3 décembre 2016.

A envoyer par courriel

avant le mardi 29 novembre à l'adresse suivante :

garitta-louis@wanadoo.fr

Nom et Prénom :Tél. :Courriel :

Association EPGV :Courriel :

Noms des participants :

Nom et Prénom de la personne à avertir en cas d'urgence : Tél. :

Randonnée : nombre de participants licenciés :X 5,00 € =

Randonnée : nombre de participants non licenciés :X 8,00 € =

Lieu de R.D.V : Aix-les-Bains Géant Chambéry – Buisson Rond St. Jean d'Arvey Salle des Fêtes